

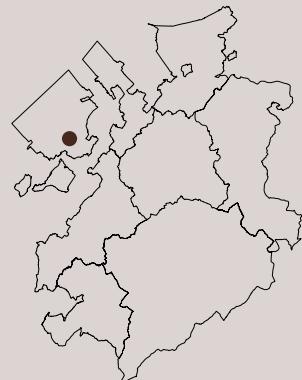


Commune de Cugy  
District de la Broye

**SITE D'IMPORTANCE RÉGIONALE**



**À** la jonction de la plaine et d'un plateau vallonné, le village agricole de Vesin occupe une situation remarquable, quoique retirée, sur la charnière d'un pli anticlinal. Les environnements agricoles bien préservés assurent, par ailleurs, à la composante principale un bel effet de silhouette depuis le sud. Le site construit consiste essentiellement en un long village-rue, qui se développe en pente douce le long du flanc est d'une dépression, puis bifurque vers le nord près d'un grand tilleul. Les hautes qualités spatiales, considérées comme évidentes par le premier relevé de sites de la Confédération (1991), résident essentiellement dans la force produite par les séquences de façades gouttereaux, qui encadrent la rue principale. Les fermes broyardes de la fin du 18<sup>e</sup> et début du 19<sup>e</sup> siècles, qui constituent la séquence principale, ont cependant été fortement transformées, voire reconstruites, ce qui en limite la valeur historico-architecturale. L'éloignement des développements résidentiels a toutefois permis de préserver l'esprit du lieu, ainsi qu'une ruralité authentique. Le recensement SCRoL estime enfin que la remarquable symbiose entre le bâti historique et le paysage culturel oblige à considérer Vesin comme un site construit d'importance régionale.



## Statistiques

Localité de Vesin  
Bâtiments: 327  
Bâtiments protégés: 18

## Qualités de situation



Hautes qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

## Qualités spatiales



Hautes qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

## Qualités historico-architecturales



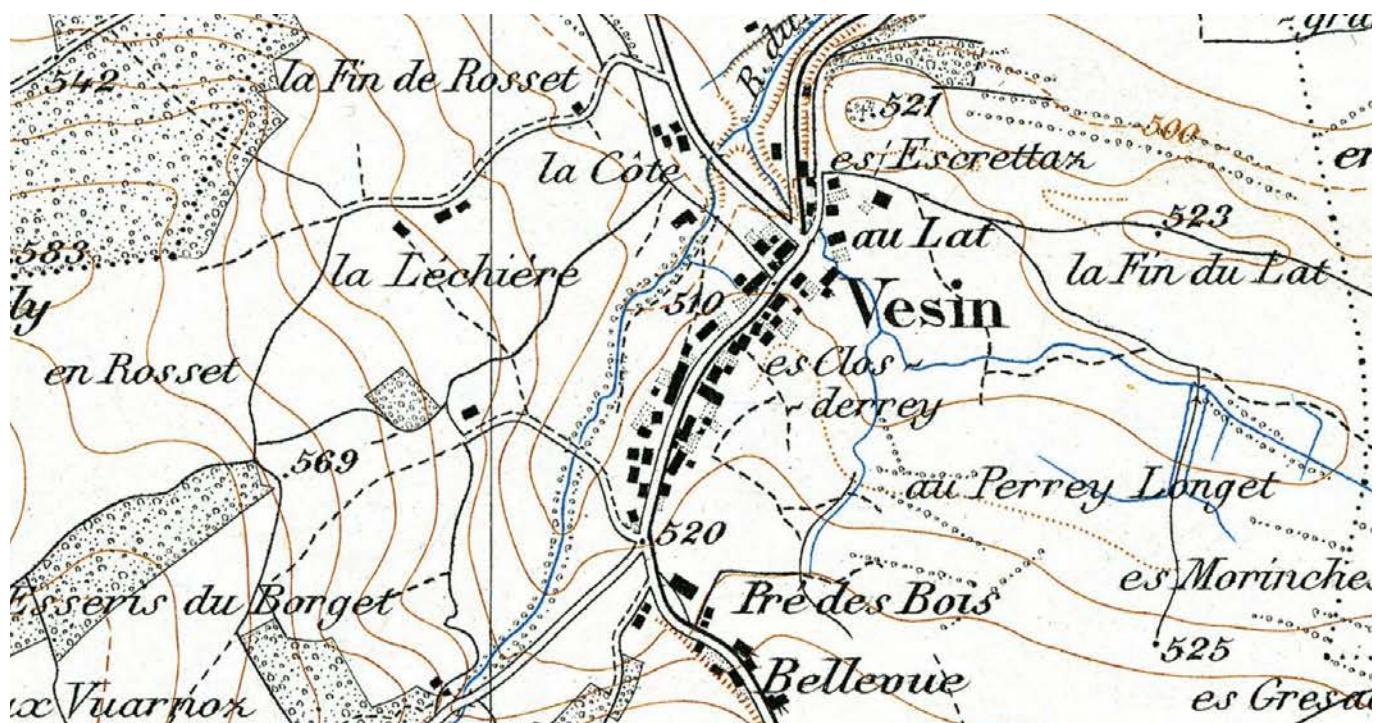
Pas de qualités particulières au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

## Site actuel

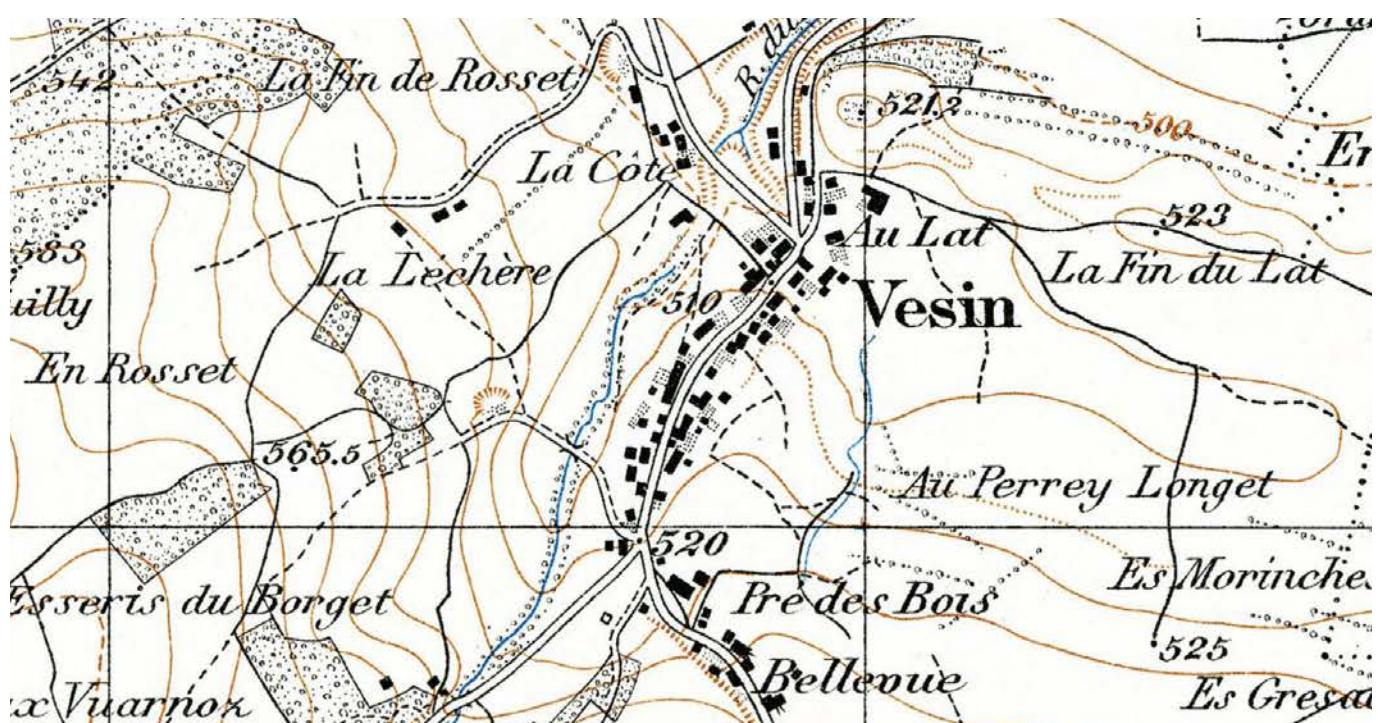


# Évolution du site

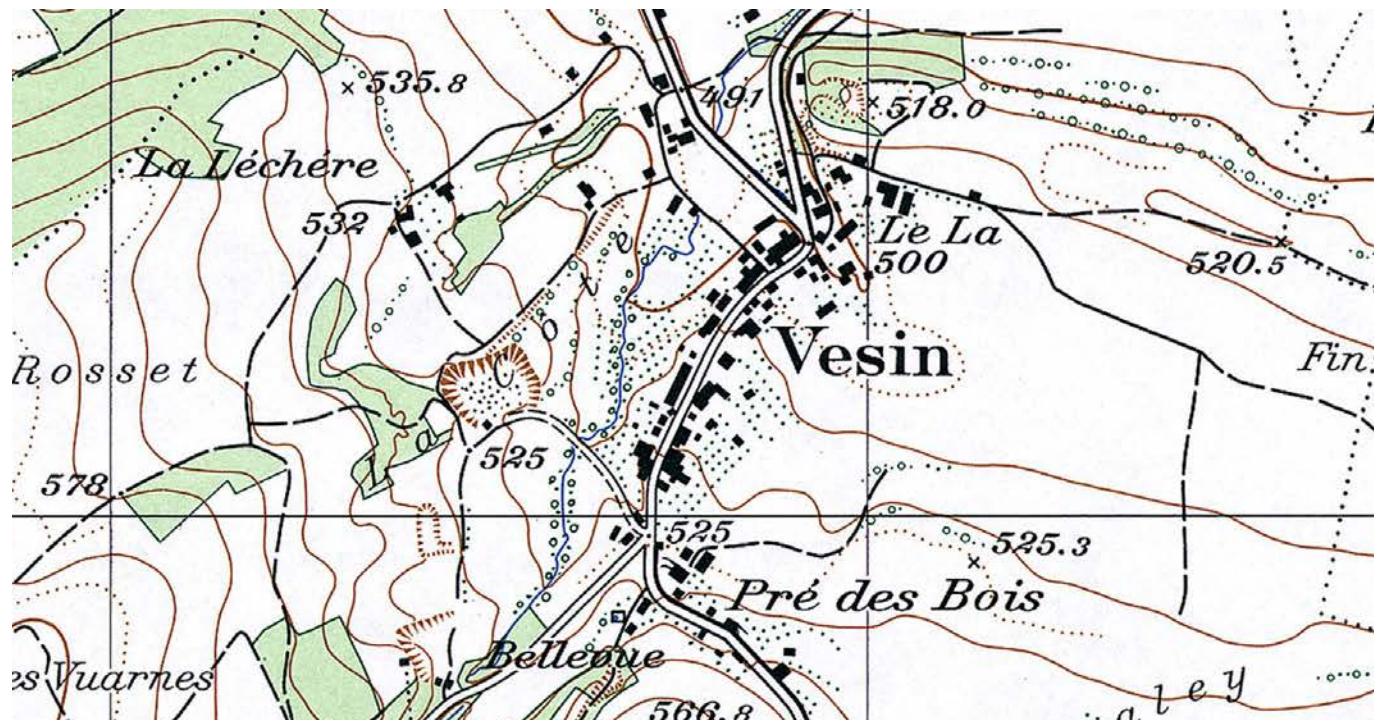
1900



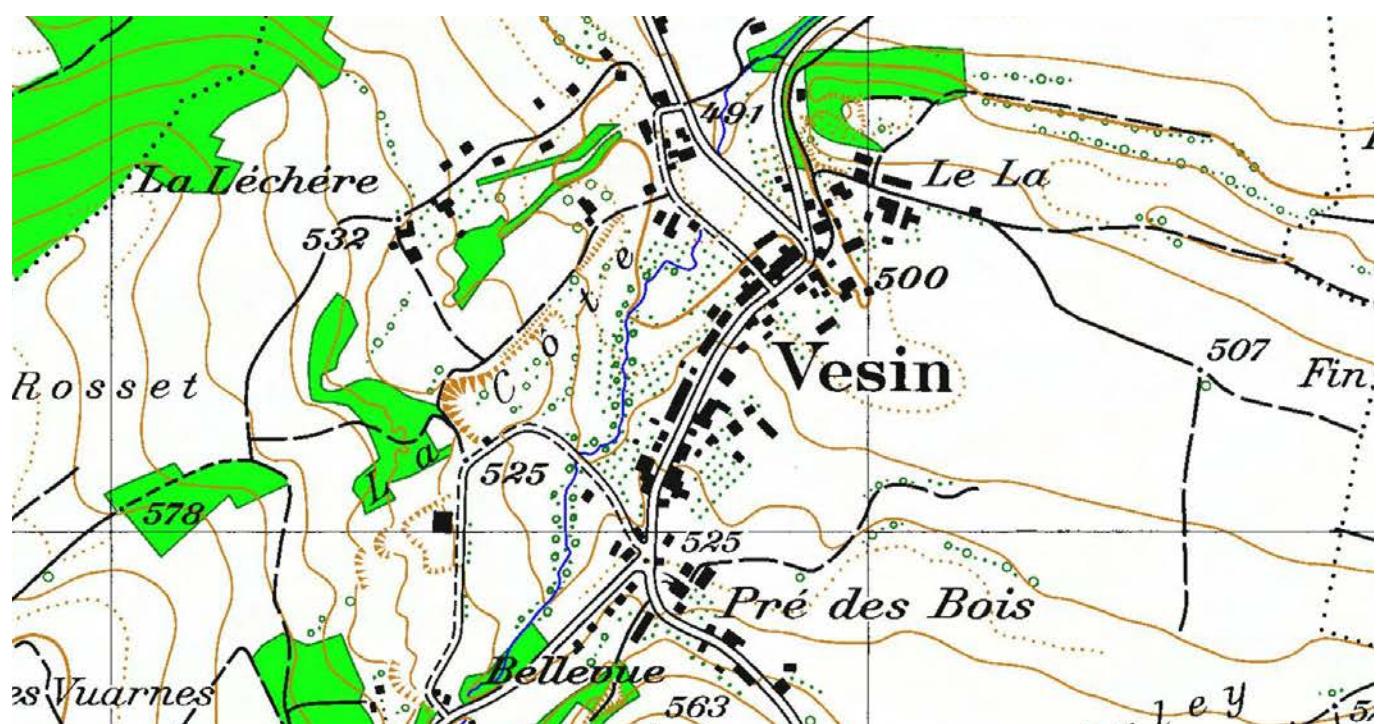
1945



1976



1993



# Parties de site



**1 Village-rue.** Agglomération agricole à structure linéaire, formée essentiellement de fermes et d'habitations en maçonnerie, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles, situées de part et d'autre de la rue principale. L'espace-rue est encadré par un alignement, parfois compact, de gouttereaux, et souligné par un trottoir, ponctué de lampadaires. Cette régularité est toutefois atténuée par le méandre naturel de la route, qui descend (du sud au nord) et serpente dans l'agglomération.

**Recommendations:** dans le noyau historique de Vesin, les avant-cours, esplanades et jardins clos structurent l'espace de manière remarquable. Il est recommandé de préserver la nature de ces espaces non bâties, d'éviter certains types de revêtements de sol inappropriés et de conserver les murets. Il conviendrait également de renoncer aux barrières visuelles ostentatoires (palissades, bâches). Les façades en maçonnerie crépie des bâtiments ruraux contribuent fortement aux qualités de cet espace. Il est recommandé, lors d'éventuelles transformations-restaurations, de respecter la substance préexistante.

**2 Bellevue.** Cellule rurale à l'entrée sud de l'agglomération historique, de part et d'autre de la route; granges, 19<sup>e</sup> siècle, et maisons dissociées, 20<sup>e</sup> siècle. Intéressante succession de pignons côté champs.

**Recommendations:** il est recommandé, lors de nouvelles implantations, de privilégier des teintes discrètes et naturelles. Il conviendrait également de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, ainsi qu'aux barrières visuelles ostentatoires (palissades, bâches). On évitera les jardins de pierre et les talus minéraux. On veillera, par ailleurs, à soumettre la construction éventuelle de nouveaux bâtiments agricoles à des critères de qualités exigeants (proportions et dimensions adaptées au site, implantation discrète, par exemple) afin de garantir une intégration harmonieuse dans le paysage culturel et ne pas altérer les vues sur la composante principale.



Objectif de sauvegarde

A

**3 Grandvaux.** Brève extension résidentielle unilatérale, peu avant 1992, le long de la route d'Aumont.

**Recommendations:** il est recommandé, lors de nouvelles implantations, de privilégier des teintes discrètes et naturelles. Il conviendrait également de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, ainsi qu'aux barrières visuelles (palissades). On évitera absolument les jardins de pierre et les talus minéraux. Enfin, on privilégiera des entrées de garages souterrains discrètes et dûment dimensionnées.

Partie de site sensible

**4 Vallon.** Dépression traversée par un ruisseau et couverte de prés et de vergers.

**Recommendations:** on préservera absolument la structure diversifiée de cet environnement naturel, notamment la ripisylve, qui contribue de manière fondamentale à la biodiversité.

Objectif de sauvegarde

A

**5 Terrains agricoles.** Champs et vergers sur un replat, en amont du site construit, dégagéant la silhouette du village.

**Recommendations:** Vesin entretient un lien intime avec son environnement agricole. Celui-ci constitue un écrin naturel, qui rehausse le tissu bâti historique et dégage sa silhouette, notamment son paysage de toits de tuiles. On veillera à conserver ces espaces inhérents à un village agricole. Les vergers, qui entourent le bâti, engendrent une transition douce vers les terres cultivables et doivent absolument être préservés. On maintiendra par ailleurs les percées visuelles sur l'environnement depuis la composante principale. Il est également recommandé de soumettre la construction éventuelle de nouveaux bâtiments agricoles à des critères de qualités (proportions et dimensions adaptées au site, implantation discrète, par exemple).

Objectif de sauvegarde

A

# Éléments structurants du site



4.1 Maison



2.1 Grange de Bellevue



1.1 École primaire



1.2 Alignement de façades



1.3 Place-jonction



# Éléments structurants du site

---

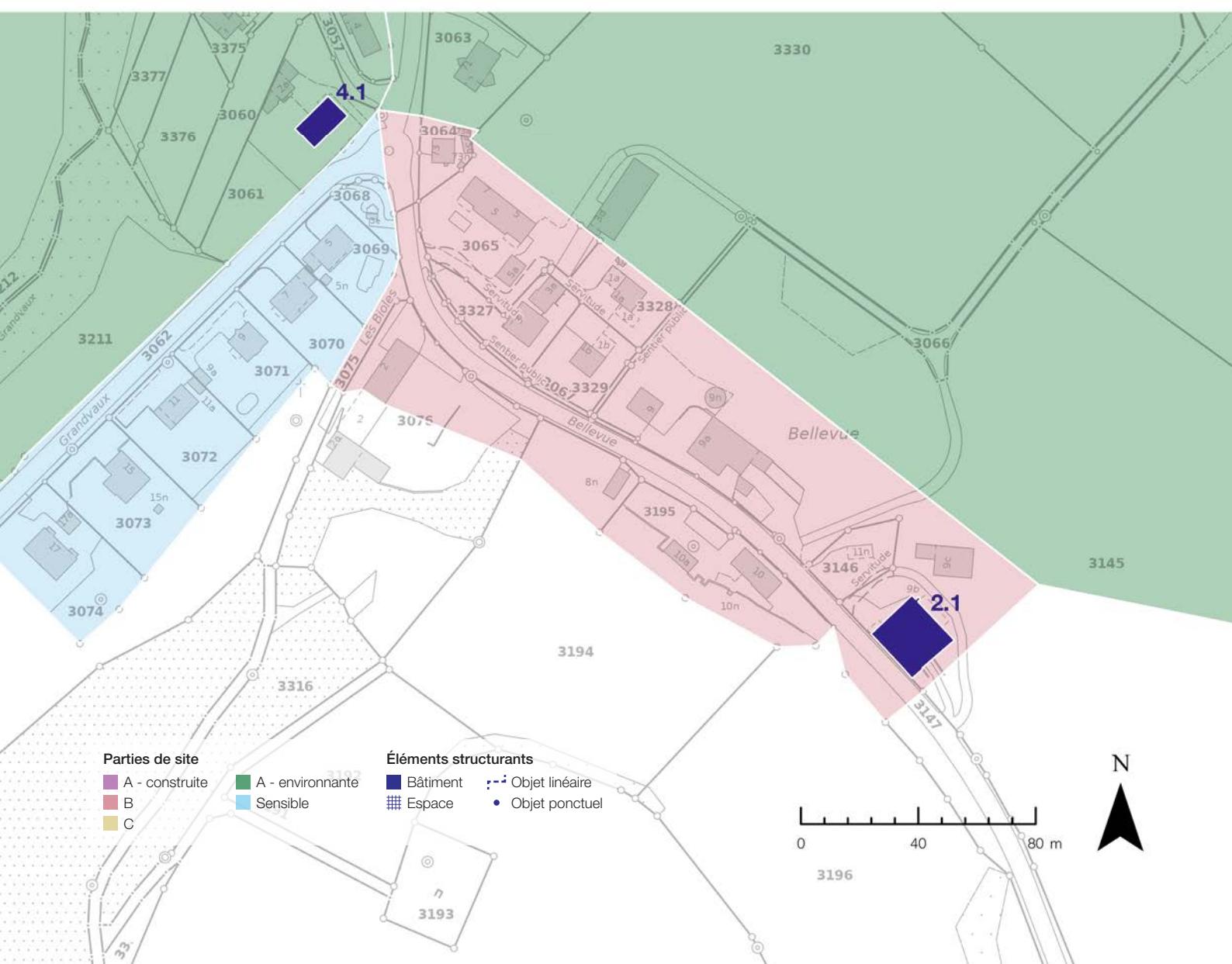
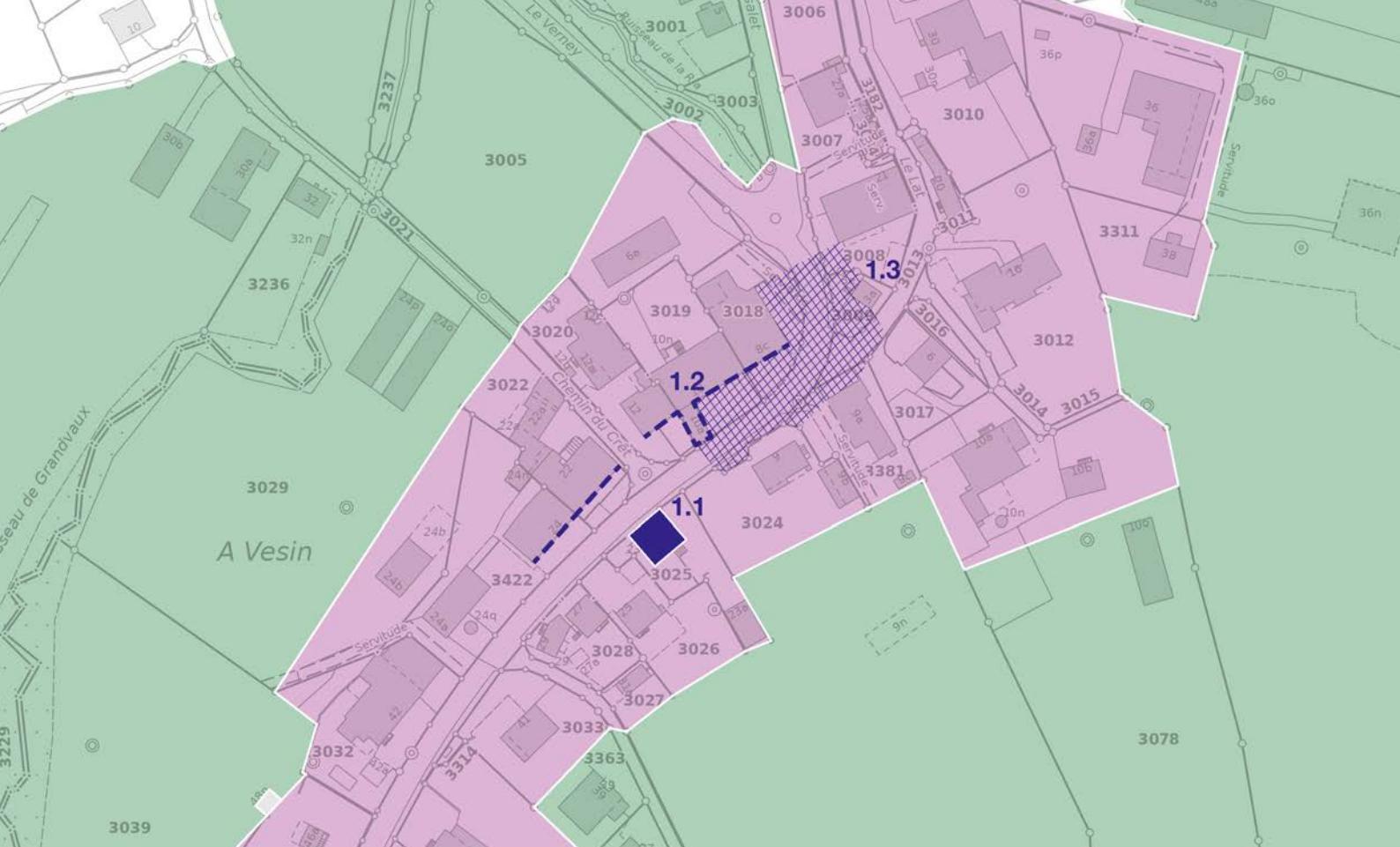
**1.1 École primaire**, 1937-1938, en maçonnerie, sous comble à quatre pans retroussés, avec cloche sommitale. Cube régionaliste tendance Nouvelle Tradition. Silhouette visible loin à la ronde.

**1.2 Alignement de façades**, précédées d'avant-cours ou de jardins et définissant avec force l'espace-rue. Gouttereaux d'habitations et de fermes longitudinales, essentiellement 19<sup>e</sup> siècle ; remarquable séquence terminale, côté aval, réunissant rural à arcade en grès coquillier et vaste corps de logis (ancienne auberge), daté 1836, à sept axes de baies.

**1.3 Place-jonction**, à l'intersection de quatre routes, à l'endroit où la rue principale marque une inflexion. Espace remarquable avec grand tilleul à l'angle et ruisseau de la Riaz, aujourd'hui canalisé.

**2.1 Grange de Bellevue**, vers 1854. Construction mixte, coiffée d'un comble à demi-croupes, avec pont de grange transversal recouvert d'une abondante végétation. Image marquante en seuil d'agglomération.

**4.1 Maison**, 1905, pour Adèle Mändly, née Baudin. Quadrilatère néoclassique sous comble en pavillon, évoquant l'image d'un petit manoir. En seuil d'agglomération, articulant les deux composantes historiques.



## Aménagement du territoire

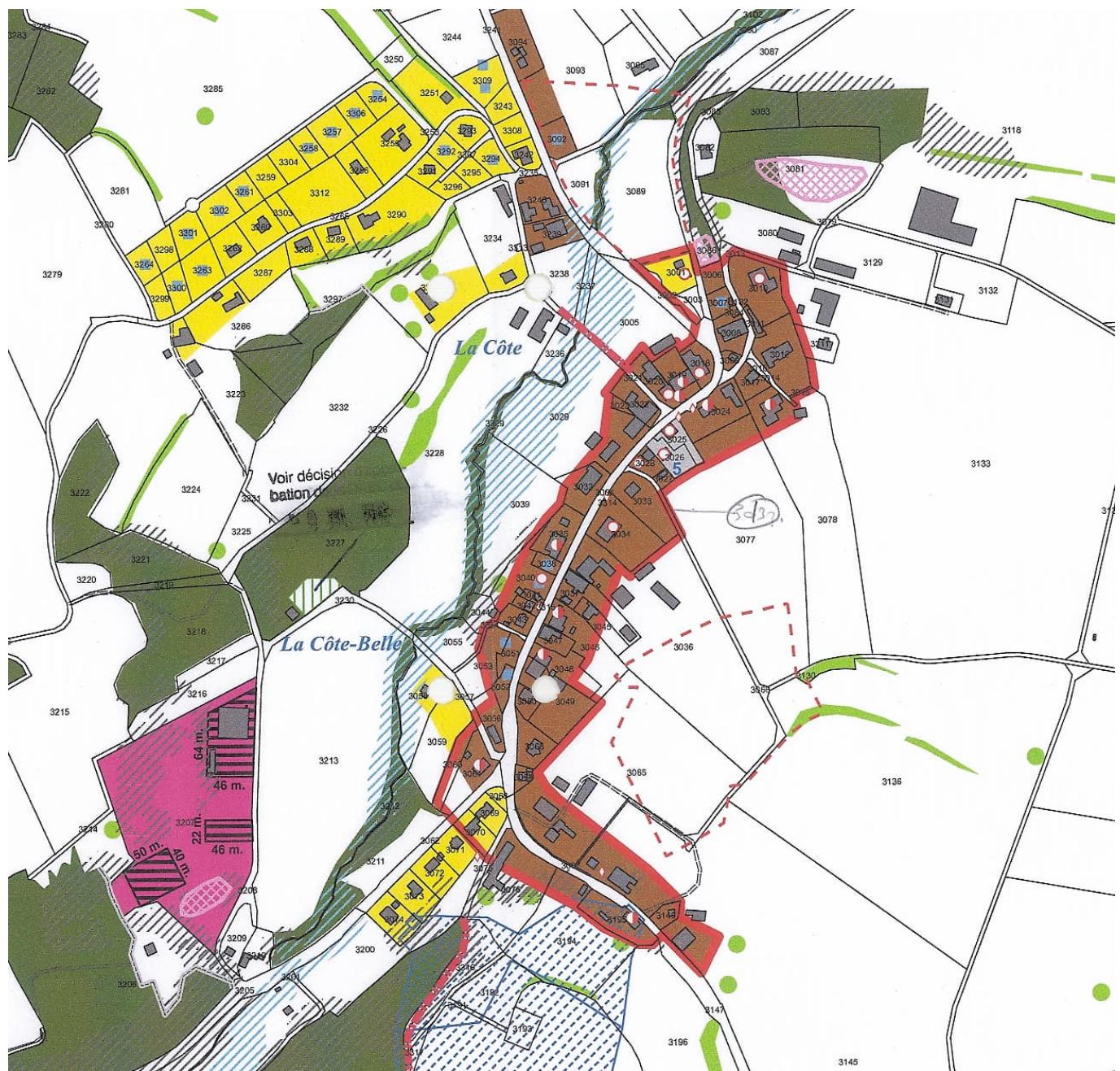
## Plan directeur communal

Il n'y a aucun conflit entre le plan directeur communal et le relevé du SCRoL.



## Plan d'affectation des zones

Il n'y a aucun conflit entre le plan d'affectation des zones et le relevé du SCRoL.



## Notes

1

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

**Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti**



## Légende des éléments graphiques

### Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

#### Qualités

##### Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

##### Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

##### Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

#### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

### Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

#### Objectifs de sauvegarde

##### Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

##### Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

##### Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

##### Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

##### Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

#### Qualités

##### Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

##### Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

#### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

### Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

#### Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

#### Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

#### Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

#### Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

**Service des biens culturels SBC**  
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg  
[www.fr.ch/sbc](http://www.fr.ch/sbc)

Février 2026

—

**Direction & concept SCRoL**  
Frédéric Arnaud

**Rédaction**  
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

**Cartographie & graphisme**  
Ilse Bahnsen

**Photographies**  
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

**Cartographie et base de données SIG**  
Service des biens culturels SBC  
Service de la géoinformation SGéo

**Fonds de carte**  
© Swisstopo, État de Fribourg

**Impression**  
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service des biens culturels SBC**  
**Amt für Kulturgüter KGA**